

Publié le 5 novembre 2009

## Filière Bois énergie : La nouvelle force renouvelable

La filière bois qui ne représente que 4 % de l'énergie produite en France est aujourd'hui en train de se développer. L'exploitation de la biomasse permet de fournir de l'électricité et surtout de la chaleur, de sécuriser et de diversifier les apports énergétiques dans le respect des impératifs du développement durable. De la Bretagne à l'Alsace, en passant par Paris et Grenoble, les projets se multiplient.



Longtemps considéré comme une source d'énergie quelque peu obsolète, le bois énergie est aujourd'hui considérée comme une ENR pleine d'avenir, permettant, de ce fait, à la France de gagner des points en matière de respect des réglementations en matière d'émissions de gaz à effets de serre, de s'affranchir des énergies fossiles, de valoriser les ressources locales tout en créant de l'emploi. La biomasse permet en effet de produire de la chaleur, de l'électricité ou les deux conjointement dans le cas de la cogénération. Aujourd'hui, selon la Fédération nationale du Bois, la consommation de bois énergie oscille autour de 40 millions de mètres cubes par an, soit quasiment 50 % de la production d'énergies renouvelables française et représente 4 % des besoins énergétiques de l'héxagone. Les projets se multiplient ici et là.

[Sotraval](#), une Sem dédiée au traitement des déchets dans le Nord Finistère, envisage l'installation d'une chaufferie à bois à proximité de l'usine d'incinération de Sprenot. Objectif : sécuriser l'approvisionnement électrique de la Bretagne en quadruplant la production électrique qui, passerait ainsi de 12 000 mégawatts/h actuellement à 48 300 mégawatts/h tout en augmentant également de

50 % la production d'énergie thermique.

Le bois peut s'avérer également un moyen de diversifier les apports énergétiques. « C'est la garantie d'une indépendance énergétique complète », commente Yves Delaby directeur de la [Compagnie de chauffage de l'agglomération Grenobloise](#). Notre proportion d'énergie produite par la biomasse est passée de 7 % à 15 % en trois ans. La réduction de la production de CO2 s'élève à 30 000 tonnes par an ».

C'est aussi le moyen de faire vivre la filière bois localement. Comme en témoigne le projet de la [Société Colmarienne de chauffage urbain](#) (SCCU), qui investit, de son côté, dans une chaudière à bois biomasse d'une puissance de 8 MW alimentée par du combustible constitué de plaquettes forestières issues exclusivement de la filière locale. Même combat pour la [Compagnie parisienne de chauffage urbain](#) (CPCU) qui envisage de construire une unité de cogénération au bois capable de couvrir 7 % de sa production, en grande partie alimentée par la récupération de bois en fin de vie. Et son directeur général adjoint Jean-Christophe Allué de noter, « le réseau de chaleur est l'un des grands vecteurs sérieux de développement des énergies renouvelables ». Ou comment faire feu de tout bois !

Par Marie-Anne RAMAZZINA